





X. GALEZOWSKI
& KOPPE
—
HYGIENE
DE LA VUE



RE46

G3



440 BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE CONTEMPORAINE

Hygiène de la Vue

Principaux ouvrages de M. le D^r Galezowski.

TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX, 3^e édition revue et augmentée. Paris, 1888, 1 vol. in-8 de 1030 pages avec 483 figures. 20 fr.

TRAITÉ ICONOGRAPHIQUE D'OPHTALMOSCOPIE, comprenant la description des différents ophtalmoscopes, l'exploration des membranes de l'œil et le diagnostic des affections cérébrales et constitutionnelles, 2^e édition. Paris, 1886, 1 vol. gr. in-8 de 335 pages, accompagné d'un atlas de 28 planches chromolithographiées, cartonné. 35 fr.

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DES AFFECTIONS OCULAIRES par les docteurs X. Galezowski et V. Dagnenet. Paris, 1886, 1 vol. in-8, 1094 p. avec fig. . . 18 fr.

DU DIAGNOSTIC DES MALADIES DES YEUX par la chromatoscopie rétinienne, précédé d'une étude sur les lois physiques et physiologiques des couleurs. Paris, 1868, 1 vol. in-8 de 267 pages avec 31 figures, une échelle chromatique comprenant 44 teintes et cinq échelles typographiques tirées en noir et en couleurs. 7 fr.

ECHELLES OPTOMÉTRIQUES ET CHROMATIQUES pour mesurer l'acuité de vision, les limites du champ visuel et la faculté chromatique, accompagnées de tables synoptiques pour le choix des lunettes. Paris, 1883, 1 vol. gr. in-8 avec 34 pl. noires et color., cart. 7 fr. 50

ECHELLES PORTATIVES DES CARACTÈRES ET DES COULEURS pour mesurer l'acuité visuelle. Paris, 1880, in-18 oblong, avec 34 pl. noires et coloriées, cart. 2 fr. 50

SCHEMA DU CHAMP VISUEL. 100 feuilles. 2 fr. 50

JOURNAL D'OPHTALMOLOGIE. Recueil pratique de médecine et de chirurgie oculaires. Paris, 1872, 1 vol. in-8, avec figures.

RECUEIL D'OPHTALMOLOGIE. 1874 à 1878, 5 vol. in-8. — Nouvelle série, 1879 à 1887, tomes I à IX.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

328
HYGIÈNE
DE
La Vue

PAR

X. GALEZOWSKI

PROFESSEUR D'OPHTALMOLOGIE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

A. KOPFF

MÉDECIN-MAJOR DE 1^{re} CLASSE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Avec 44 figures intercalées dans le texte



PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

RUE HAUTEFEUILLE, 19, PRÈS DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1888

Tous droits réservés

PRÉFACE

Au moment où les questions d'hygiène sont à l'ordre du jour et où tout le monde paraît bien pénétré de leur importance, il nous a paru utile de condenser en un court exposé les lois qui président à la conservation de la vue et les conseils qui en découlent.

L'ignorance, l'inexpérience et les préjugés du public en pareille matière sont très grands, et depuis longtemps nous avons été frappés de voir la quantité considérable de personnes dont la perte ou la diminution de la vue n'était imputable qu'à des erreurs de ce genre.

Et pour ne citer que quelques exemples :

Combien de personnes savent qu'à partir d'un

certain âge il importe de ne pas retarder le port des verres, lorsqu'apparaissent les premiers signes de la presbytie ? La plupart du temps on s'imagine bien faire en attendant le plus possible et on ignore complètement que ces attermoiemens peuvent devenir le point de départ de troubles divers plus ou moins sérieux.

Il en est de même dans les cas de myopie : comme nous avons l'occasion de l'observer journellement, des personnes atteintes de myopie forte sont persuadées qu'elles agissent sagement en portant pour voir au loin des verres d'un numéro relativement faible qui, ne corrigent pas complètement leur myopie ; d'autres croient qu'elles ne doivent pas porter de verres pour le travail. Toutes sont également étonnées lorsque nous leur donnons les conseils contraires.

Et l'ophtalmie des enfants nouveau-nés : cette affection est dangereuse assurément, mais cela provient en grande partie des négligences et des préjugés si condamnables qu'on lui oppose dans une grande partie du public et qui font d'elle une des causes les plus fréquentes de cécité, alors que par des soins méthodiques elle guérit presque toujours.

Une des lois principales pour ne pas dire la

première de toutes, qui doit présider à l'hygiène oculaire, réside, on le comprend, dans les procédés d'éclairage employés pour les travaux de toute nature. Or, il n'est pas de règle d'hygiène qui soit plus négligée et depuis longtemps nous avons constaté avec regret que l'on ne s'inquiétait pas suffisamment de fournir à l'œil la quantité de lumière dont il a besoin, lumière qui constitue son élément et son modificateur naturels.

Nous avons pensé faire une œuvre utile en énumérant d'une part les dangers auxquels l'œil et la vue peuvent être exposés dans les diverses circonstances de la vie, et d'autre part en indiquant les règles à suivre pour éviter le plus possible ces dangers et les combattre avec fruit, règles qui nous ont été suggérées par notre expérience, notre pratique et nos études spéciales.

Notre livre s'adresse aux médecins qui n'ont pas fait de l'ophtalmologie une étude spéciale et en même temps aux personnes étrangères à la science médicale. Les données scientifiques sur lesquelles nous nous basons sont exposées de façon à intéresser les premiers, sans être intelligibles pour les seconds.

Les médecins encore inexpérimentés dans la

pratique de l'ophtalmologie pourront lire notre livre avec un certain bénéfice, en y trouvant des aperçus nouveaux et instructifs sur des sujets qu'il leur sera utile de connaître.

Quant au public, il en retiendra des principes et des conseils pratiques, applicables à toutes les éventualités de la vie (âges, professions, etc.) et dont l'observation lui rendra de grands services pour la conservation de la vue, sans laquelle l'existence perd tout charme et tout intérêt.

Nous avons pensé bien faire en consacrant dans ce livre une partie spéciale à *la Cécité et aux Aveugles*, et en indiquant certaines règles d'hygiène qu'il convient d'appliquer à cette classe de malades, si nombreuse et si intéressante. Il ne faut pas laisser s'aggraver la situation des aveugles, il faut au contraire l'améliorer lorsque cela se peut, et en tout cas chercher à leur procurer tous les soulagements désirables, physiques et moraux.

D^r GALEZOWSKI, D^r KOPFF.

Paris, le 15 juillet 1888.

INTRODUCTION

« Tels sont les yeux, tel est le corps », a écrit Hippocrate¹.

Cet aphorisme, vrai au v^e siècle avant l'ère chrétienne, époque à laquelle il a été écrit, n'a fait qu'augmenter d'importance et de justesse avec les nombreuses époques scientifiques qui se sont écoulées depuis. Aujourd'hui, l'hygiène oculaire peut être considérée comme une application à la vue, des règles tracées par l'hygiène générale, étant donnés les liens qui unissent la plupart des affections oculaires aux grandes diathèses de l'organisme.

Les rapports entre l'hygiène oculaire et l'hygiène générale sont nombreux; nous voyons en effet la plupart des différents états constitutionnels retentir sur l'organe de la vision et un très grand

1. Hippocrate, *Œuvres*, trad. Littré, tome V, p. 313, § 22.

nombre d'affections de l'œil n'être pour ainsi dire que la signature d'un état général qui y produit une localisation déterminée. L'alcoolisme, la tuberculose, le lymphatisme, l'arthritisme, la goutte, les affections cardiaques, l'albuminurie, le diabète, l'anémie, la chlorose, la grossesse, la ménopause, l'ataxie locomotrice, présentent constamment des déterminations oculaires; et souvent même, la manifestation oculaire existe seule pour révéler au médecin l'état général latent.

Les maladies aiguës, éruptives ou inflammatoires, telles que : rougeole, diphthérie, etc., exercent aussi leur influence sur la vue, comme du reste toutes les causes qui à un moment donné arrivent à ébranler plus ou moins profondément l'organisme.

En dehors des diverses influences qui peuvent agir sur la vue, l'œil en lui-même n'est-il pas l'organe le plus utile, le plus précieux et le plus noble; et à ce seul titre ne mérite-t-il pas des précautions et des soins spéciaux, dans le but de le conserver dans son intégralité et d'assurer le fonctionnement régulier de ses parties constitutives?

Les fonctions dont l'œil est chargé sont évidemment celles qui ont la plus grande importance dans la vie de l'homme, et qui lui sont le plus nécessaires pour se mettre en relation avec le monde extérieur, pour en apprécier les formes, les rapports et les beautés, et pour éveiller son

imagination, d'après les impressions communiquées au cerveau par l'intermédiaire des nerfs optiques; et ce n'est pas sans raison que l'on regarde la cécité comme étant le malheur le plus affreux qui puisse affliger l'humanité.

Les anciens avaient l'intuition de l'influence exercée par une bonne hygiène sur le sens de la vue; et Hippocrate, Galien, Celse, Paul d'Egine, ajoutent souvent à leur thérapeutique locale la recommandation de donner des soins généraux hygiéniques.

Dans les traités de médecine et de chirurgie des époques qui suivent, on trouve aussi des conseils hygiéniques à l'usage des yeux. Et aujourd'hui, après les immenses progrès qu'a réalisés l'ophtalmologie, au point d'être devenue la plus exacte et la plus complète des sciences médicales, n'est-il pas nécessaire de lui tracer des lois hygiéniques spéciales et bien précises? En résolvant ce problème, nous répondrons aux besoins urgents du moment; d'autant plus que, s'il est une branche de l'hygiène dont les principes soient ignorés ou négligés par le public, et même par des médecins, c'est incontestablement l'hygiène oculaire.

Les divers modificateurs qui agissent sur l'organisme entier ont aussi une action plus ou moins directe sur l'œil; aussi la pratique de l'hygiène générale est-elle nécessaire avant tout. Étant données, d'une part, l'extrême délicatesse des différentes

parties de l'œil, et de l'autre, la part prépondérante que cet organe prend à tous les actes de la vie, il paraît nécessaire de connaître spécialement comment il se comporte au milieu des modificateurs de toute sorte qui viennent agir sur lui et comment il peut résister à leur action. Dès la naissance, l'œil se trouve exposé à des causes nuisibles, et jusqu'à la mort et dans toutes les conditions sociales, il rencontre sans cesse des ennemis contre lesquels il importe de savoir se garantir. Que de maladies et d'infirmités seraient évitées si l'on connaissait bien ces ennemis et si l'on savait quelles armes il faut leur opposer ! C'est dans ce but que nous avons conçu l'idée d'écrire *l'hygiène de la vue*.

Nous nous proposons d'étudier l'œil dans les différentes phases de l'existence et dans les principales conditions sociales, de rechercher la part qui dans certaines maladies doit être attribuée à telle ou telle influence, et surtout d'indiquer les règles prophylactiques à mettre en pratique pour le préserver de ce qui lui est nuisible.

L'hygiène tient aujourd'hui, et à juste titre, une place prépondérante dans la pratique médicale ; la prophylaxie devient la préoccupation de plus en plus grande du médecin et le législateur y apporte sa sanction en donnant force de lois aux préceptes de la science. Les sociétés d'hygiène se multiplient dans toutes les villes importantes, et

des congrès internationaux se réunissent périodiquement pour discuter les grandes questions qui intéressent la santé publique.

Au milieu de ce mouvement général, il nous a paru bon d'attirer l'attention sur les règles hygiéniques et prophylactiques qui sont spéciales à l'œil, assurés que c'était faire ainsi un *travail utile*.

Nous diviserons notre étude en deux grandes parties :

I. *L'Hygiène privée ;*

II. *L'Hygiène publique.*

Dans la première partie, nous étudierons toutes les questions qui se rapportent aux individualités : les âges, les conditions d'hérédité, les différentes conformations des yeux (myopes, hypermétropes, etc...), et l'action de certains modificateurs (tabac, alcool.....) sur les yeux.

Dans la deuxième partie, nous nous occuperons des influences exercées par les modificateurs sur la vue des collectivités : influences météorologiques ; influence de la lumière, ce modificateur essentiel de l'œil ; influence des écoles, de l'éclairage... et des professions.

Pour faciliter la lecture de notre livre aux personnes qui ne sont pas initiées à l'anatomie de l'œil, nous plaçons avant de commencer, trois figures qui leur permettront de se rendre compte des différentes parties qui constituent le globe de l'œil (Fig. 1, 2 et 3).

Dans la figure 1, on voit : 1, l'iris qui se contracte, selon la plus ou moins grande quantité de

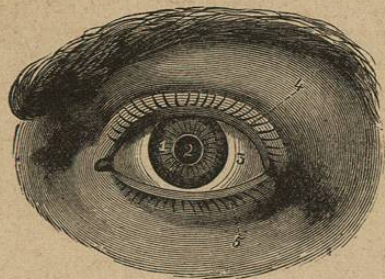


Fig. 1. — Parties extérieures de l'œil (Dalton).

lumière ; 2, la pupille qui se montre à travers la

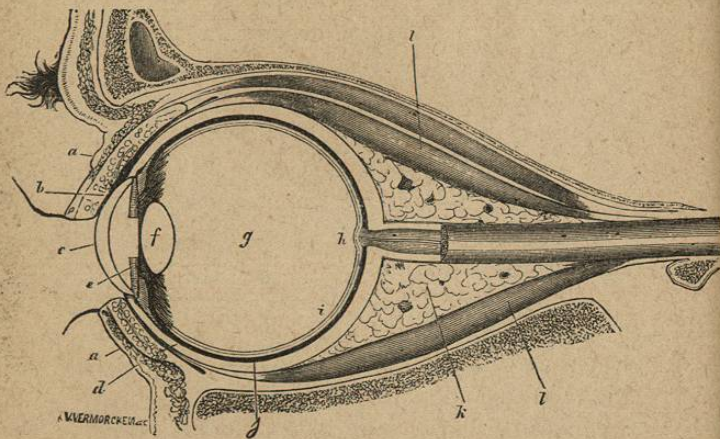


Fig. 2. — Coupe schématique de l'œil et de ses annexes.

cornée transparente ; 3, la partie antérieure de la sclérotique, que l'on voit entre les paupières, et que l'on appelle vulgairement *le blanc de l'œil* ; 4, la paupière supérieure ; 5, la paupière inférieure.

La figure 2 représente : *a*, la peau des paupières ; *b*, la conjonctive ou membrane muqueuse qui tapisse les paupières ; *c*, la cornée transparente ; *d*, la sclérotique ; *e*, l'iris ; *f*, le cristallin ou lentille chargée d'accommoder la vue aux distances, et qui devient

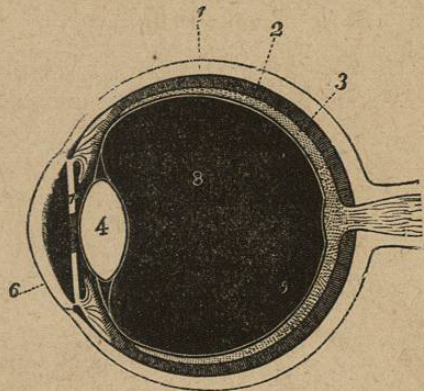


Fig. 3. — Section verticale du globe de l'œil.

opaque dans la cataracte ; *g*, le corps vitré, concourant à la réfraction des rayons lumineux par sa parfaite transparence à l'état normal et servant de support à la rétine par sa consistance égale à celle du verre fondu ; *h*, le nerf optique et la rétine ; *i*, la rétine, membrane servant à la perception de la lumière

et des couleurs ; *j*, la choroïde, membrane servant : par sa partie antérieure ou ciliaire, à la nutrition des milieux transparents de l'œil ; et par sa couche pigmentaire, à l'absorption des rayons qui ont déjà produit leur impression sur la rétine, comme cela a lieu dans les appareils optiques ; *k*, l'orbite ; *l, l*, les muscles externes de l'œil, qui font mouvoir le globe oculaire dans tous les sens.

La figure 3 montre : 1, la sclérotique ; 2, la choroïde ; 3, la rétine ; 4, le cristallin ; 5, la membrane hyaloïde entourant le corps vitré ; 6, la cornée ; 7, l'iris.

HYGIÈNE DE LA VUE

PREMIÈRE PARTIE

HYGIÈNE PRIVÉE

CHAPITRE PREMIER

HYGIÈNE DES AGES

§ Ier. — *Ophtalmie des nouveau-nés*

Les nouveau-nés, sont exposés à une affection, l'*Ophtalmie dite des nouveau-nés*, qui à elle seule est la cause la plus fréquente de la cécité, ainsi que l'attestent les diverses statistiques connues. Ce fâcheux état de choses tient aux traitements défectueux qu'on oppose à la maladie et au manque de prophylaxie. Une réglementation sérieuse, administrative et médicale, suffirait cependant pour triompher du mal victorieusement et diminuer d'autant le nombre des aveugles. C'est assez dire que cette affection doit occuper une place importante dans notre travail.

NATURE ET ÉTIOLOGIE. — Au moment même de la naissance, les yeux des enfants sont exposés